



**AUAT**

tarbes  
lourdes  
pyrénées  
Communauté  
d'agglomération

**Réunion publique**

# **Schéma de Cohérence Territoriale (S.Co.T.) de la Communauté d'Agglomération de Tarbes Lourdes Pyrénées**

**Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**

12 juin 2023

# Sommaire

## Introduction

Qu'est ce qu'un S.Co.T. ?

Les grandes étapes de réalisation du SCoT

La gouvernance du S.Co.T.

## Diagnostic et enjeux : éléments de synthèse

## Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)

Les grands défis pour les 20 prochaines années

Les grandes orientations du P.A.D.D.



**AUAT**

tarbes  
lourdes  
pyrénées  
Communauté  
d'agglomération

**Réunion publique**

# Introduction

# Le SCoT : document pivot de la planification

## Qu'est ce que le SCoT?

➤ Un document de planification stratégique à grande échelle et à long terme (horizon 20 ans) : 2045

➤ Un dispositif règlementaire défini et organisé par le code de l'urbanisme

➤ Qui doit traiter d'un certain nombre de thématiques et fixer des objectifs

- Urbanisme
- Lutte contre l'étalement urbain
- Protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Préservation et de mise en valeur des ressources naturelles
- Préservation et de remise en bon état des continuités écologiques
- Qualité paysagère
- Logement
- Transports et Déplacements
- Implantation commerciale
- Equipements structurants,
- Développement économique, touristique et culturel
- Développement des communications électroniques

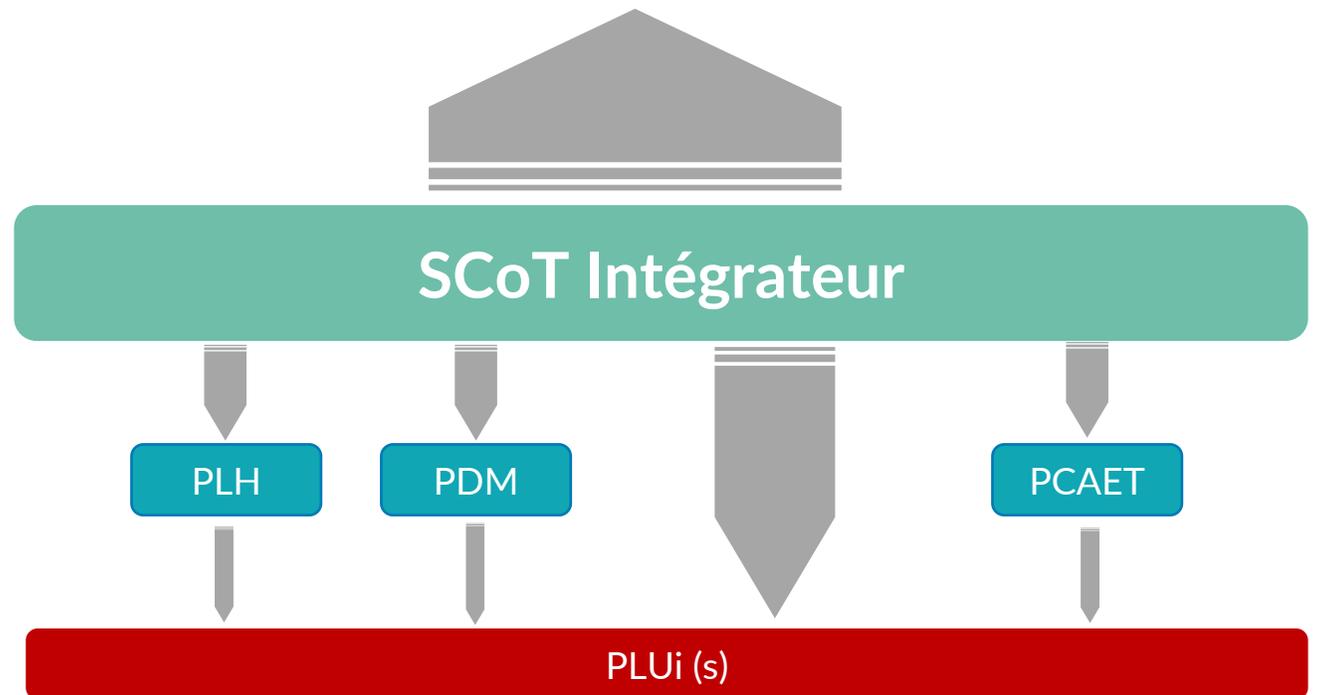
➤ Afin de garantir des objectifs d'équilibre, de maîtrise du développement et de protection des espaces

# Le SCoT : document pivot de la planification

## SCoT intégrateur

- Intègre les documents de planification supérieurs
- Met en cohérence les politiques publiques sectorielles intercommunales (habitat ; mobilité ; environnement...)
- Les PLUi se réfèrent uniquement au SCoT

- SRADDET Occitanie 2040
- SDAGE, SAGE et PGRI
- SRC
- Loi Montagne
- ...
- Charte de Pays
- Programmes d'équipement (État, collectivités, établissements et services publics)
- SD d'accès à la ressource forestière
- ...



# Le SCoT : document pivot de la planification

## Composition du SCoT

(avant le 1<sup>er</sup> avril 2021)

### Rapport de présentation

Analyse, justifie, évalue

- Diagnostic
- État Initial de l'Environnement
- Justification des choix retenus
- Analyse des incidences prévisibles du SCoT sur l'environnement

### PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Expression politique et prospective du projet territorial

- Définit les objectifs de développement du territoire
- Fixe les orientations générales

### DOO

Document d'Orientations et d'Objectifs

Traduit les dispositions du PADD en vue de la mise en œuvre du projet politique (document opposable juridiquement au PLUi notamment)

# Le SCoT : document pivot de la planification

## SCOT / PLUi : Quelles différences

Documents d'urbanisme complémentaires, ce sont des outils de planification de l'utilisation des sols et de déclinaison territoriale des politiques publiques

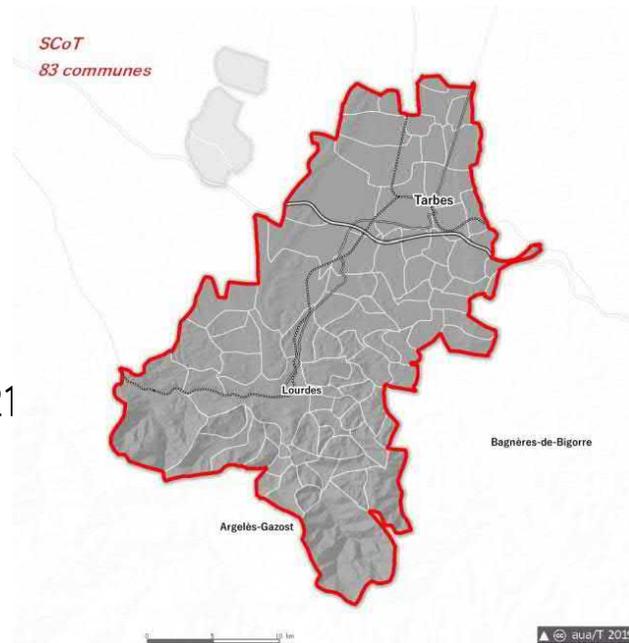
- Des horizons différents :
  - 20 ans pour le SCOT
  - 10 ans pour le PLUi
- Des échelles de réflexion différentes :
  - Un large bassin de vie ou une aire urbaine pour le SCOT
  - Une échelle plus sectorisée pour le PLUi : l'intercommunalité
- Une précision dans la territorialisation de prescription différente :
  - Par « entité » sans limite stricte pour le SCOT
  - A la parcelle PLUi
- Des niveaux d'opposabilité différents :
  - Dans sa relation aux PLUi, PLU (s) et cartes communales pour le SCOT (les prescriptions du SCOT sont opposables aux PLUi, PLU et cartes communales en vigueur)
  - Directement aux autorisations d'urbanisme pour le PLUi.

# Le SCoT : document pivot de la planification

Un SCoT et 3 futurs PLUi :

## Des documents cadres à l'échelle de l'agglomération

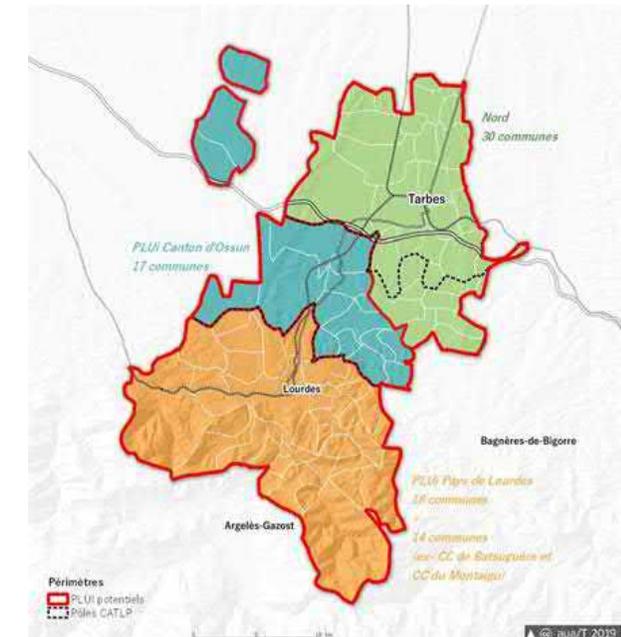
- SCOT  
CATLP moins enclaves couvertes par SCoT de Pau  
Prescrit le 24 mars 2021
- PLH  
Prescrit le 30 juin 2021
- PDM  
A prescrire



## 3 Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux

Délibération de la CATLP  
proposant 3 périmètres de PLUi  
Arrêté Préfectoral du 9 mars 2021

- PLUi secteur Nord  
A prescrire
- PLUi secteur Centre  
Canton d'Ossun  
PLUi canton d'Ossun  
En vigueur depuis mi 2021
- PLUi secteur Sud  
A prescrire



# Le SCoT : document pivot de la planification

un renforcement progressif des attendus législatifs



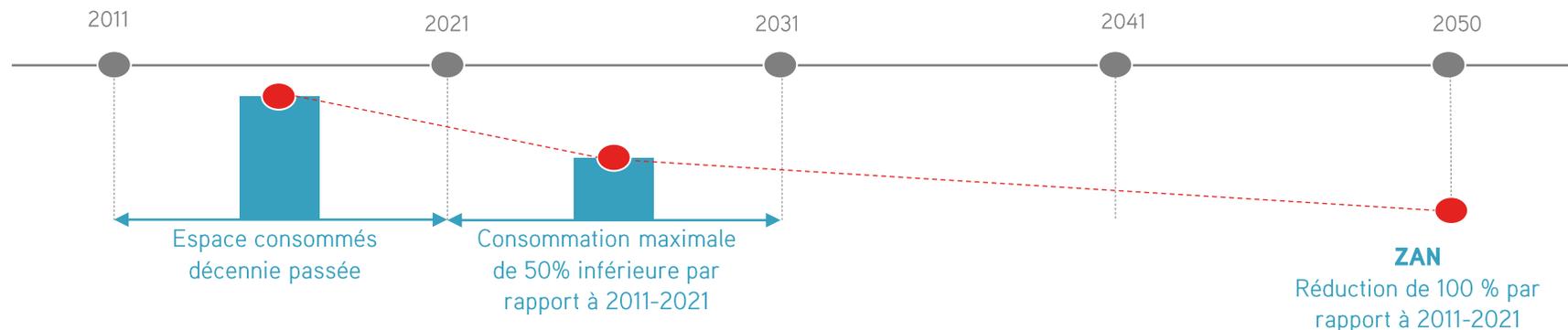
# Le SCoT : document pivot de la planification

un modèle de développement à réinventer – Loi climat et résilience

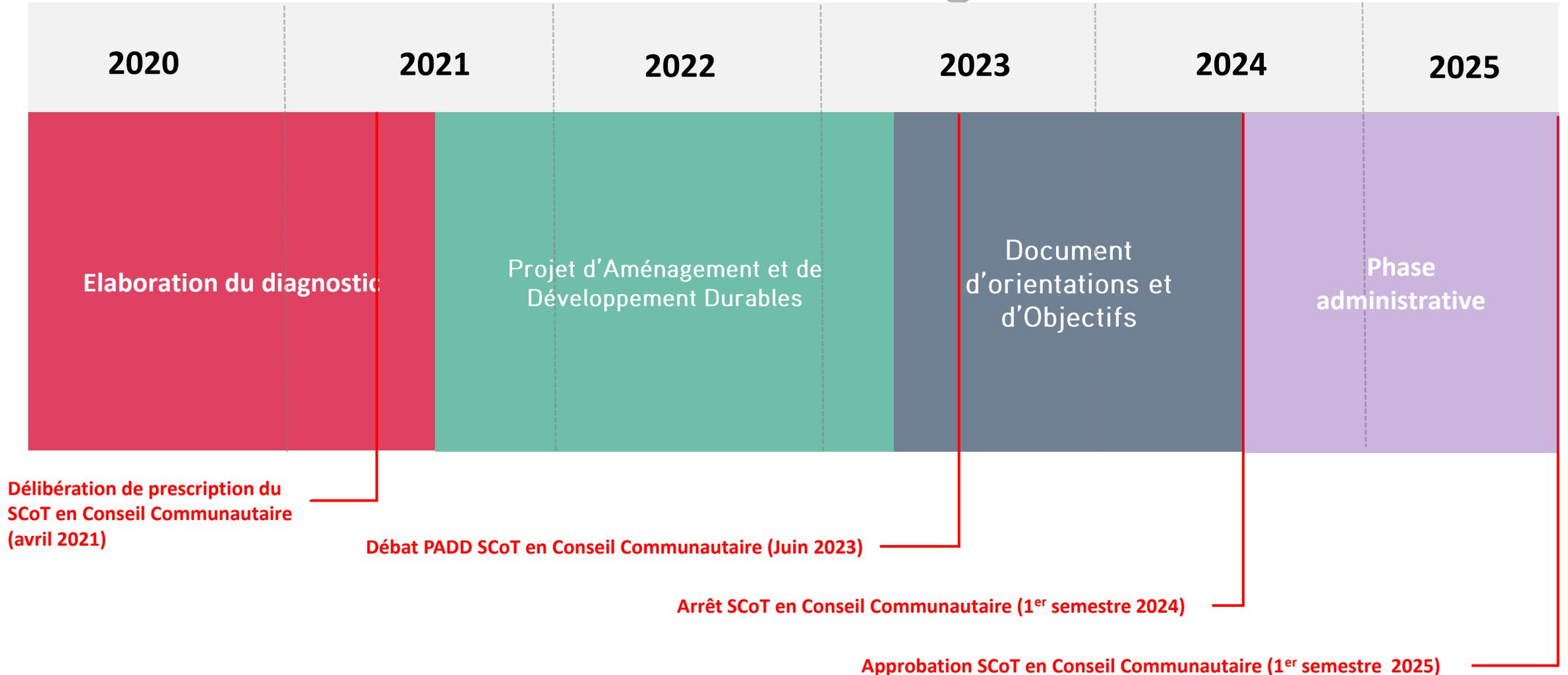
## Zéro Artificialisation Nette :

Quels objectifs de réduction de consommation d'espace et quelle temporalité ?

- Objectif à 2050 : Zéro artificialisation Nette
- Le SCoT doit fixer une trajectoire avec objectifs par tranche de 10 ans
- 1<sup>ère</sup> tranche (à partir promulgation loi) : réduction d'au moins 50 % de la consommation d'Espaces Agricoles Naturels et Forestiers (ENAF) par rapport aux 10 années précédentes



# Les grandes étapes du SCoT



# Un projet partagé

Animation  
&  
co-construction

*Débats*

Des séminaires  
élus

*Association*

Des ateliers  
thématiques /  
sectoriels





**AUAT**

tarbes  
lourdes  
pyrénées  
Communauté  
d'agglomération

**Réunion publique**

## **Diagnostic et enjeux : éléments de synthèse**

# Diagnostic et enjeux : éléments de synthèse

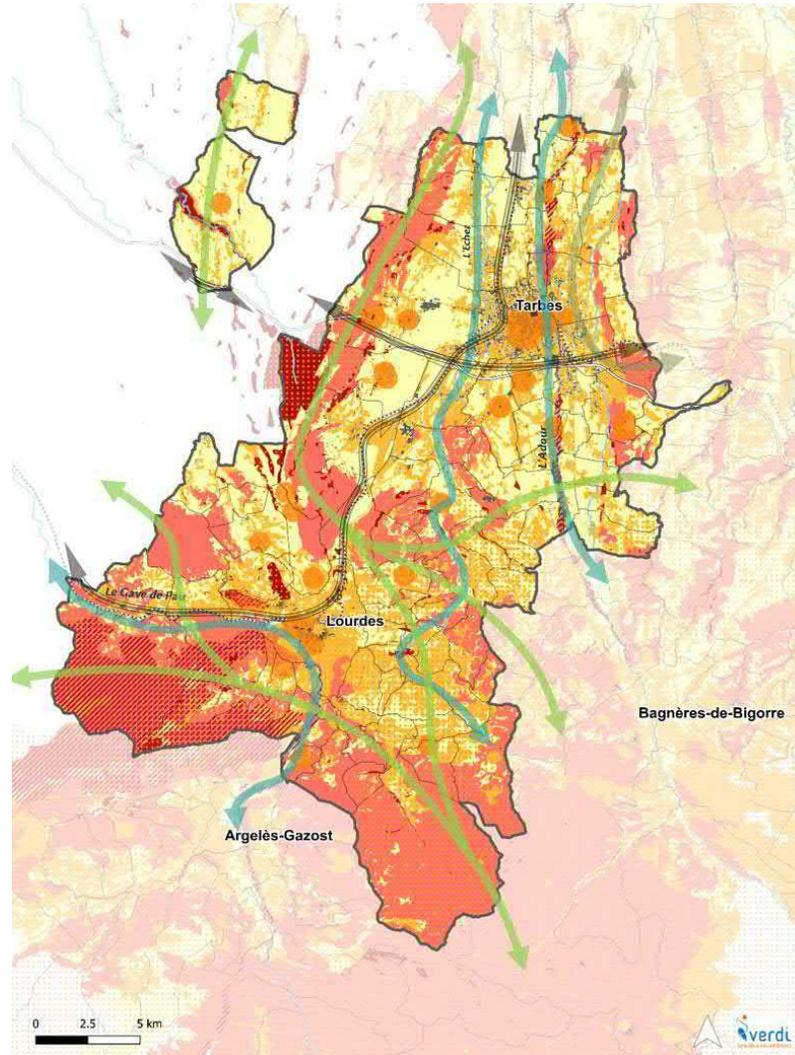
## L'état initial de l'environnement – Synthèse du diagnostic (sur la base des travaux de Verdi Conseil)



Une ressource en eau abondante, mais des prélèvements importants sur le bassin de l'Adour fragilisant la ressource, et une vulnérabilité ponctuelle des eaux superficielles



Une richesse écologique remarquable s'appuyant sur un réseau dense : forêt, haie bocagère, parcs urbains, chevelu de ruisseau, zones humides mais une fragmentation des milieux naturels dans les espaces péri-urbains



Un territoire soumis à de nombreux risques naturels majeurs : inondation, feux de forêt, mouvement de terrain, avalanche, risque sismique



Une consommation énergétique équivalente à la moyenne régionale dominée par les secteurs du bâtiment et des transports mais Un fort potentiel de développement des énergies renouvelables

# Diagnostic et enjeux : éléments de synthèse

## Paysages et morphologies – Synthèse du diagnostic



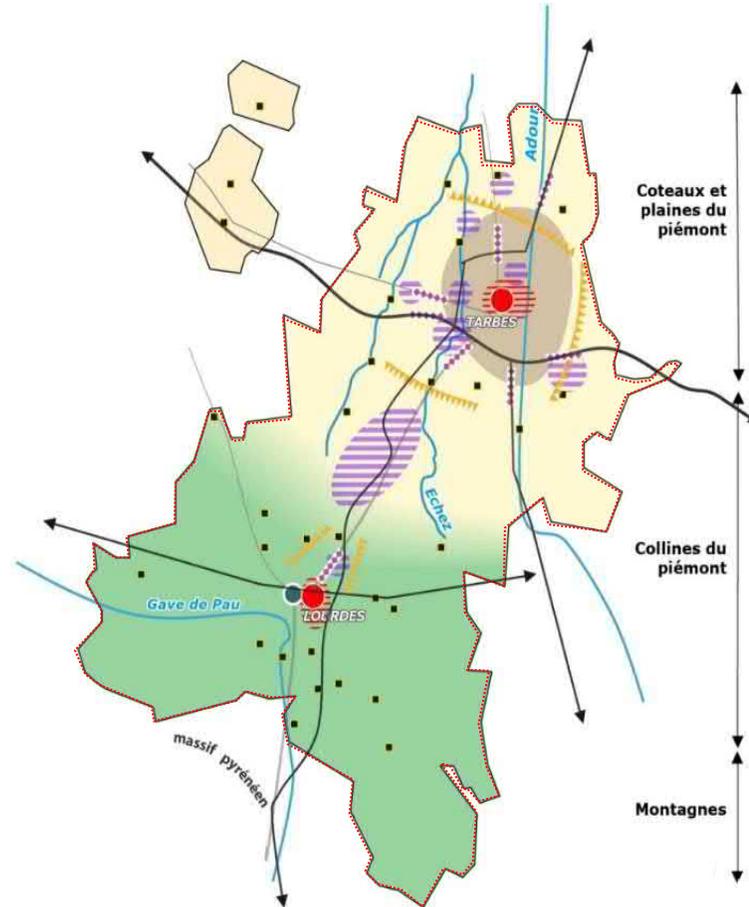
Une organisation Sud-Nord selon un triptyque paysager de grande qualité  
Adour, Echez et Gave, colonnes dorsales avec végétation riche et spécifique



Des éléments identitaires forts : Pyrénées, eau, industriel, bâti typique des centres-bourgs  
Les centres-villes de Tarbes et Lourdes, forte dimension patrimoniale aujourd'hui fragilisée



Une forte dynamique de périurbanisation et rurbanisation, consommatrice d'espace et des entrées de villes et sites industriels à qualifier



45% d'espaces agricoles

39% d'espaces naturels

60% des parcelles bâties en 2018 : bâties avant 1980, dont 30% avant 1950

40% des parcelles bâties en 2018 : bâties après 1980

Autour des **400 ha** d'ENAF consommés entre 2010 et 2019

# Diagnostic et enjeux : éléments de synthèse

## La démographie – Synthèse du diagnostic



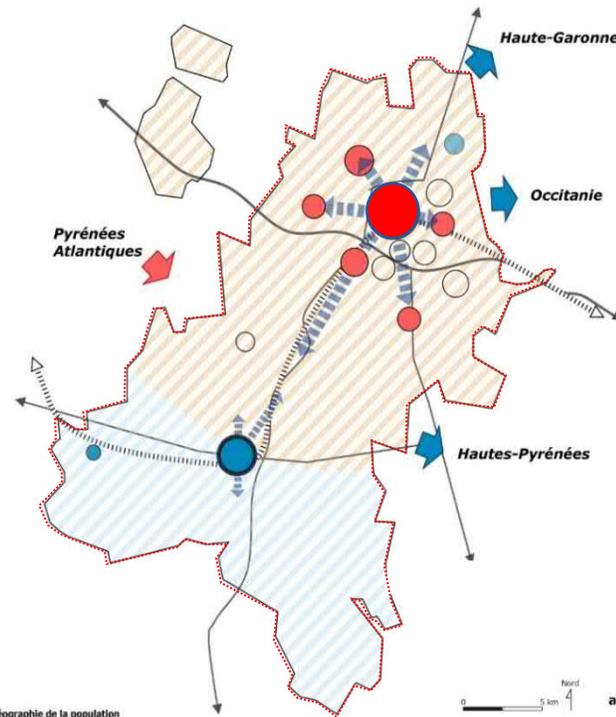
Une évolution positive de la population, marquée récemment par un regain de croissance

Des évolutions démographiques qui accentuent d'autres phénomènes : vieillissement, desserrement des ménages, également rencontrés à l'échelle nationale



Une répartition inégale de la population et des dynamiques locales différentes

EVOLUTION DE LA POPULATION DE 1968 À 2018



**125 000** habitants  
en 2020

**+ 7500** habitants  
en 50 ans

**+ 0,3% T<sup>x</sup> évol.**  
annuel CA TLP 2013-2020

**+ 0,4%**  
Solde Migratoire

**- 0,1%**  
Soldé Naturel

**30 % +60 ans**  
CA TLP 2018

27,7% en 2008

# Diagnostic et enjeux : éléments de synthèse

## Habitat – Synthèse du diagnostic

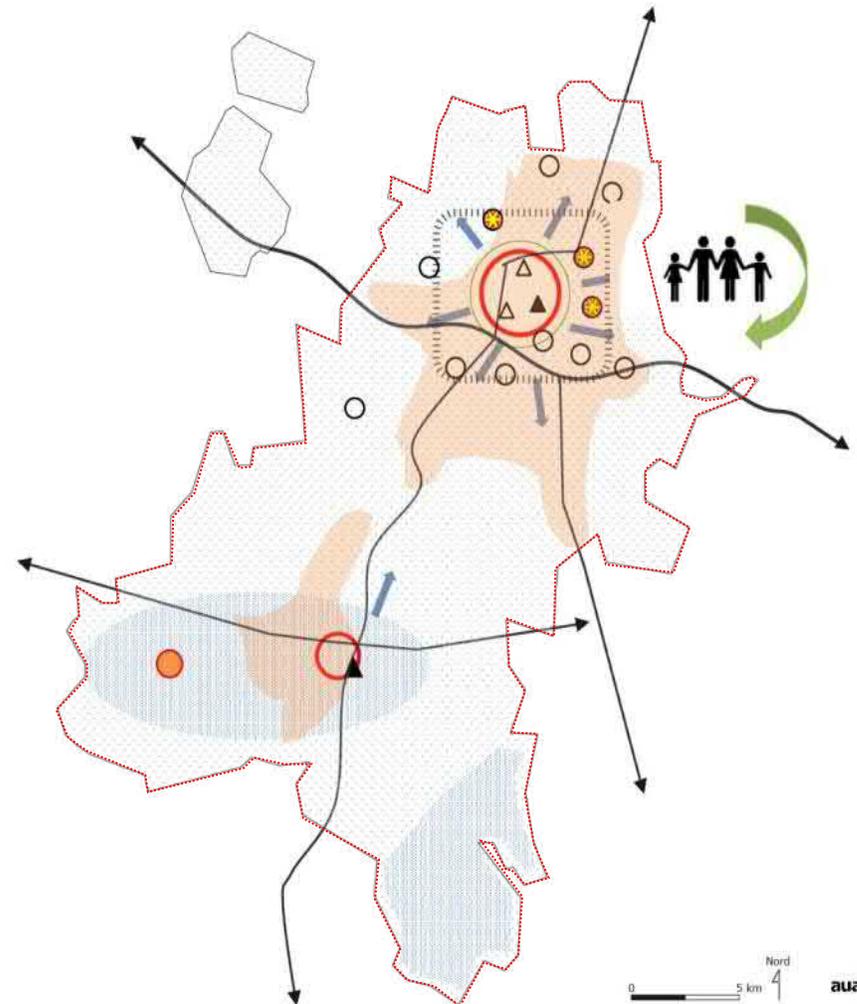


Un parc de logement assez diversifié dans les pôles urbains ; de grands logements individuels et des propriétaires dans les autres communes

Une construction portée par l'individuel hors pôles urbains, un marché de la maison individuelle relativement abordable

Une attractivité auprès des petits ménages notamment sur Tarbes, mais une difficulté à retenir les familles et les jeunes actifs

Un besoin de réponses spécifiques en matière d'hébergement et de logement



**72 737** logements

**65% de T4 et +**

parmi les Résidences Principales

dont **2/3** occupés par des ménages d'1 à 2 pers

**≈ 400** logts commencés en moyenne par an entre 2013 et 2018

**≈ 250** logts commencés en moyenne par an entre 2019 et 2021

**11,7%** de logts vacants en 2018 contre 12,2% en 2013

**16%** de logts sociaux

dont **+ de 80%** sur Tarbes et Lourdes

# Diagnostic et enjeux : éléments de synthèse

## Economie - Synthèse du diagnostic

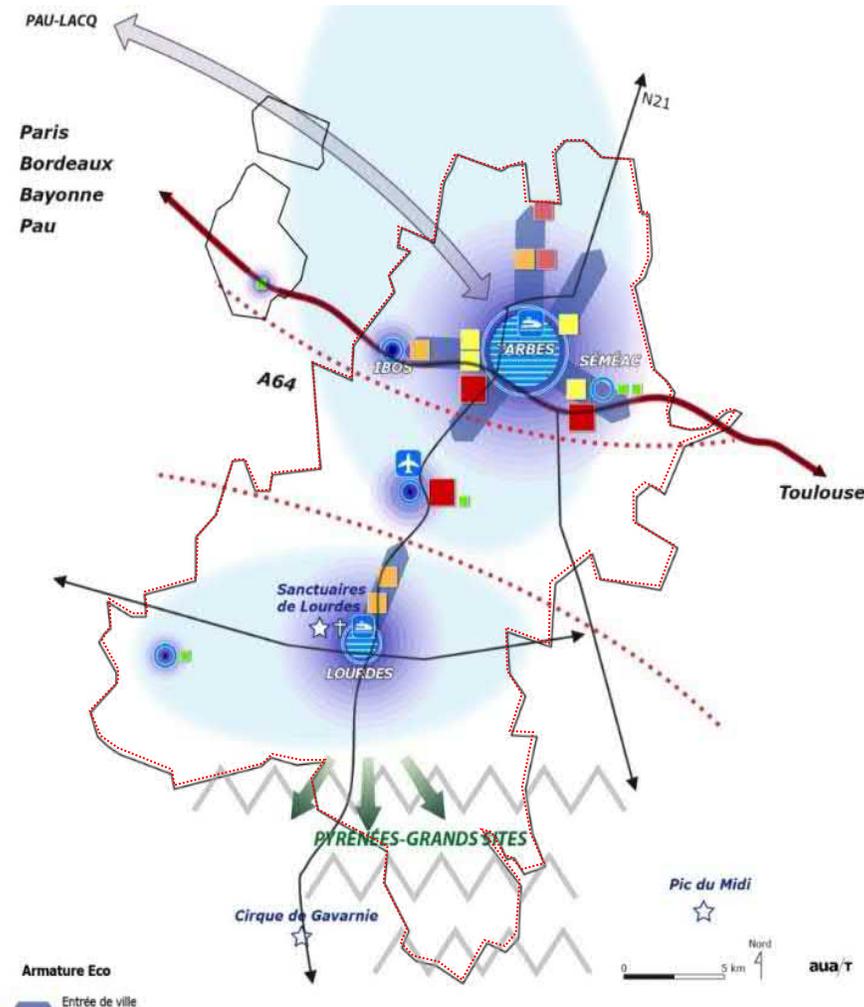


Malgré un passé marqué par la fermeture d'industries majeures, une agglomération relativement bien dotée en emplois grâce à un portefeuille d'activités plutôt diversifié

Les activités productives portent désormais le rebond du territoire.



Un pôle universitaire et de nombreux partenariats entre la CATLP et les entreprises contribuent au développement et la diversification de l'économie



**2,36** hab. pour 1 emploi

**3/4** des emplois salariés =  
activités résidentielles

**22%** d'emplois publics

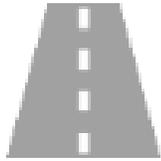
**+7,8%** des emplois salariés privés  
dans la sphère productive depuis 2016

**3 à 4 ha** de foncier éco  
commercialisé par an

**10 ha** de foncier éco en friche à  
reconquérir

# Diagnostic et enjeux : éléments de synthèse

## Mobilité - Synthèse du diagnostic

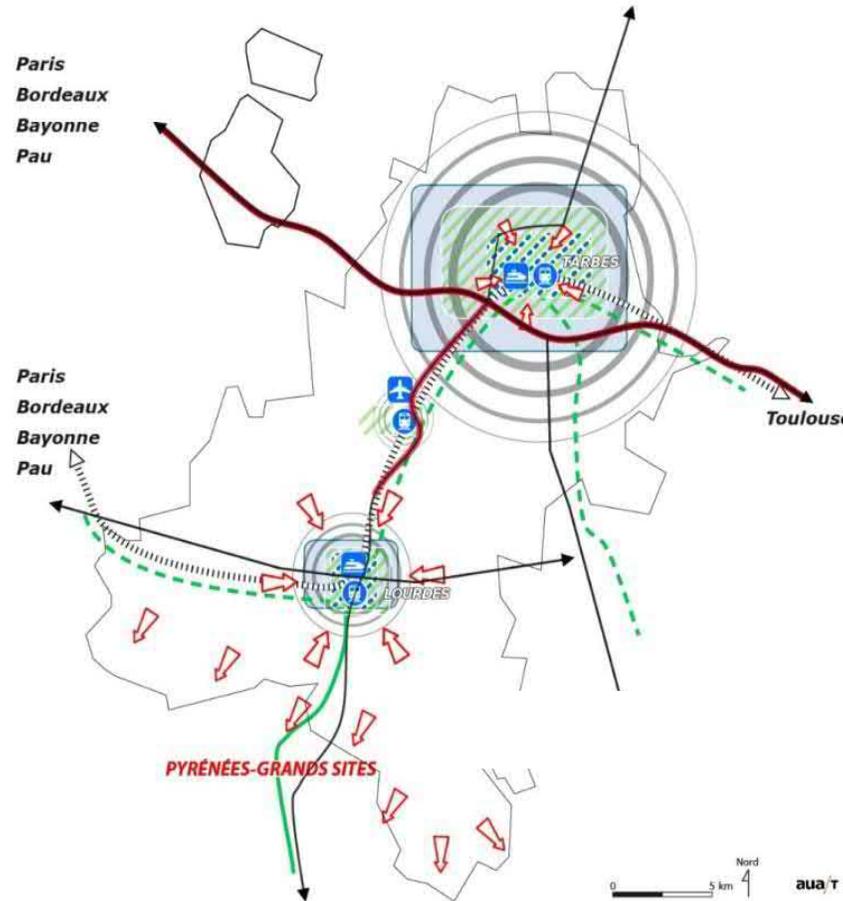


Un territoire bien desservi les grandes infrastructures autoroutières et ferroviaires. Un aéroport international, moteur d'attractivité

Une concentration des flux de déplacements autour de Tarbes et Lourdes



Une restructuration de l'offre en TC plus lisible et attractive et Un fort potentiel de développement des modes actifs pour les déplacements quotidiens



**3 millions** de visiteurs par an

**900 000** passagers en gare  
(hors trains pèlerins)

**84%** des déplacements pendulaires réalisés en voiture

**50%** de ces déplacements font moins de **5 km**

**36%** des actifs travaillent dans leur commune de résidence.

# Diagnostic et enjeux : éléments de synthèse

## Equipements - Synthèse du diagnostic

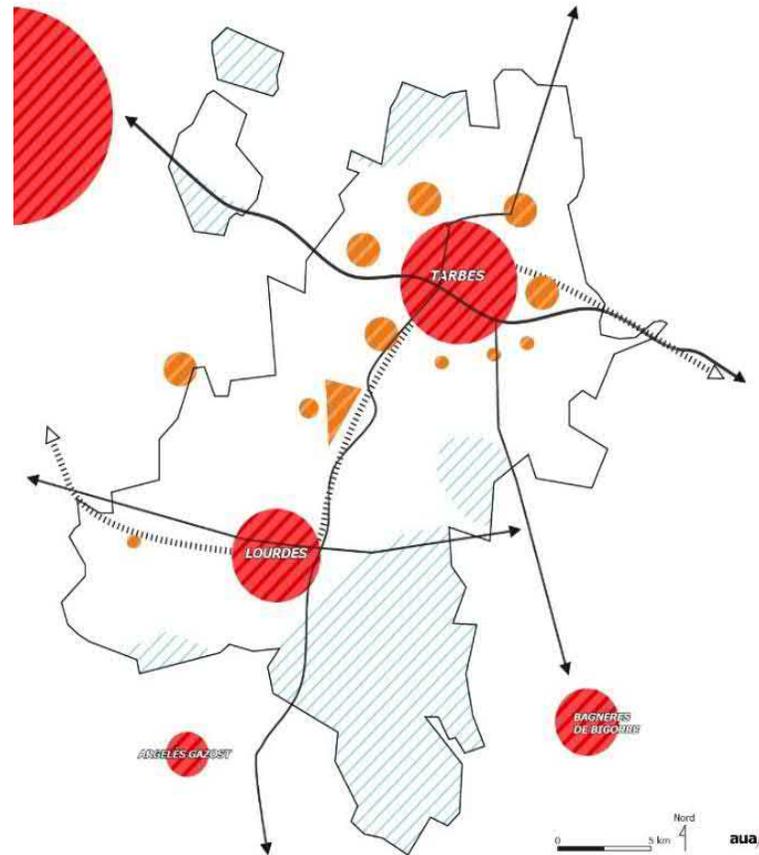


Tarbes et Lourdes : une gamme d'équipements quasi-complète et des équipements qui rayonnent au-delà de l'agglomération

Un écart croissant entre les communes, un risque d'accentuer des spécialisations territoriales (communes avec services, communes résidentielles, ...)



Les territoires ruraux, premiers impactés par la disparition et/ou la réorganisation des services pour la vie quotidienne



**42,5** % taux d'équipements pour 1 000 habitants (38,3% sur l'agglomération de Pau)



**64%** Equipements dits « supérieurs » localisés sur Tarbes



**170 000** habitants = aire de chalandise du centre-ville de Tarbes



**1 370m<sup>2</sup>** de surface de vente pour 1 000 habitants (1 125 pour l'Occitanie)



**34** communes sans école élémentaire



**0,98** médecin pour 1 000 habitants (0,82 pour la moyenne nationale)  
**57,8 ans** Moyenne d'âge des médecins en 2018



**AUAT**

tarbes  
lourdes  
pyrénées  
Communauté  
d'agglomération

**Réunion publique**

## **Le projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**

# Les grands défis du PADD

➤ Une ambition pour 2044 qui s'appuie sur 3 défis :

## S'ADAPTER

- ➔ Mieux appréhender les enjeux environnementaux
- ➔ Faire preuve de sobriété
- ➔ Rester résilient

## ACCUEILLIR

- ➔ Projeter l'arrivée de 10 000 habitants supplémentaires
- ➔ Produire 6000 logements
- ➔ 2,37 habitants pour un emploi

## INNOVER

- ➔ Être à la pointe sur le plan technologique et économique
- ➔ Penser autrement l'urbanisation
- ➔ Se déplacer autrement

# Les grands défis du PADD

... et 3 grandes orientations du PADD :

Renforcer Tarbes Lourdes Pyrénées,  
comme entité majeure au sein de  
son territoire d'influence et de la  
région Occitanie

Faire de l'équilibre entre les  
territoires une condition de  
développement

Faire de la qualité  
de vie le leitmotiv  
de notre territoire

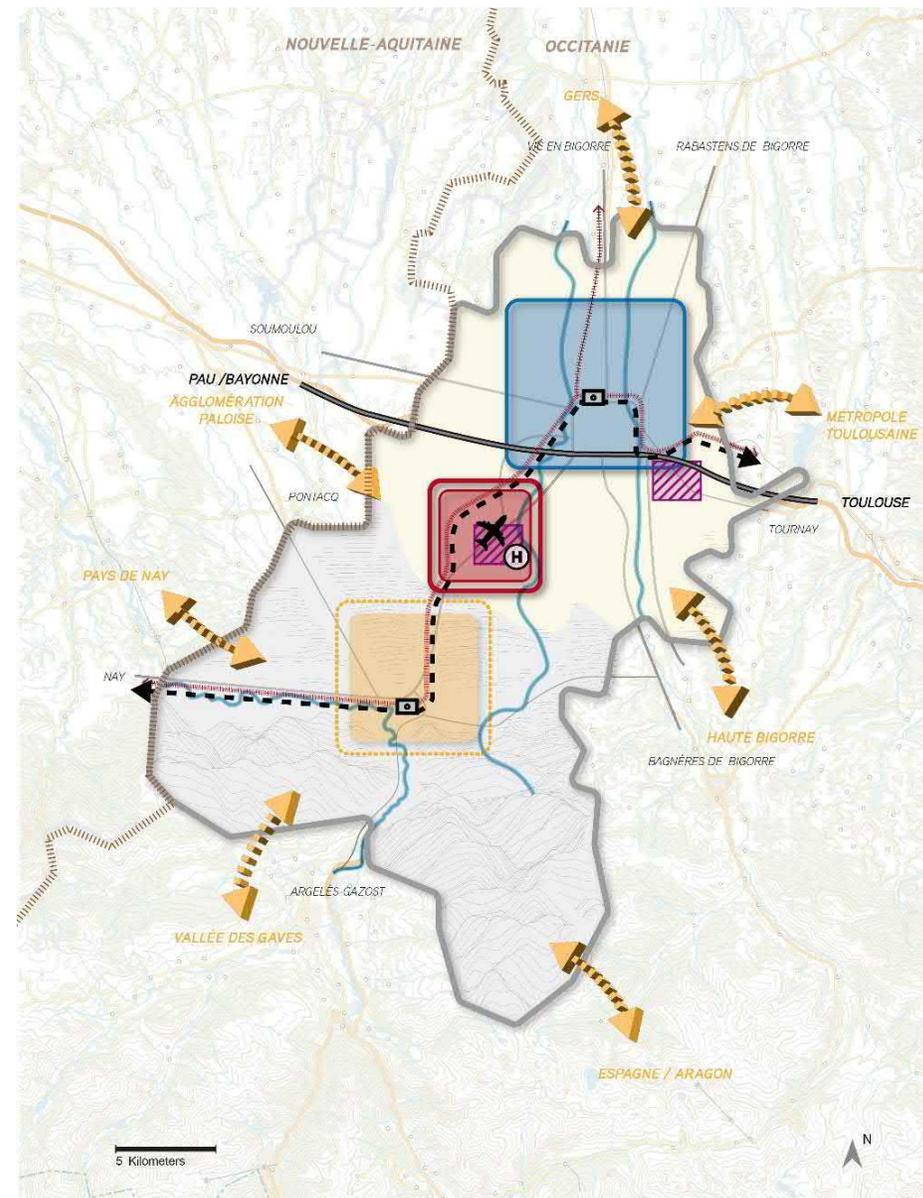
# Axe 1 : Conforter TLP comme entité majeure au sein de son territoire d'influence et de la région Occitanie

➤ Conforter la CATLP comme le premier pôle d'emploi des Hautes-Pyrénées et comme pôle économique majeur de l'Occitanie

➤ Valoriser l'image de marque du territoire autour de ses marqueurs forts

➤ Améliorer l'accessibilité du territoire

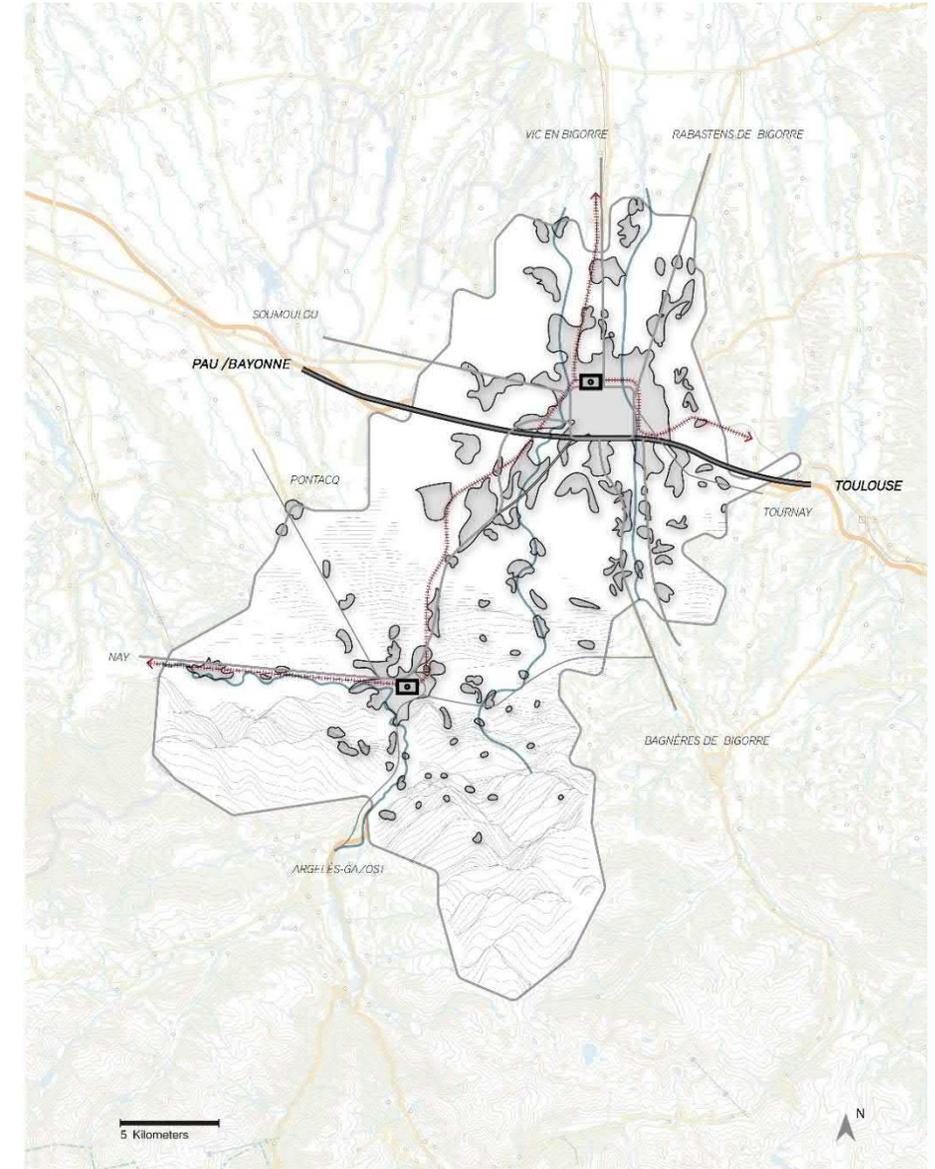
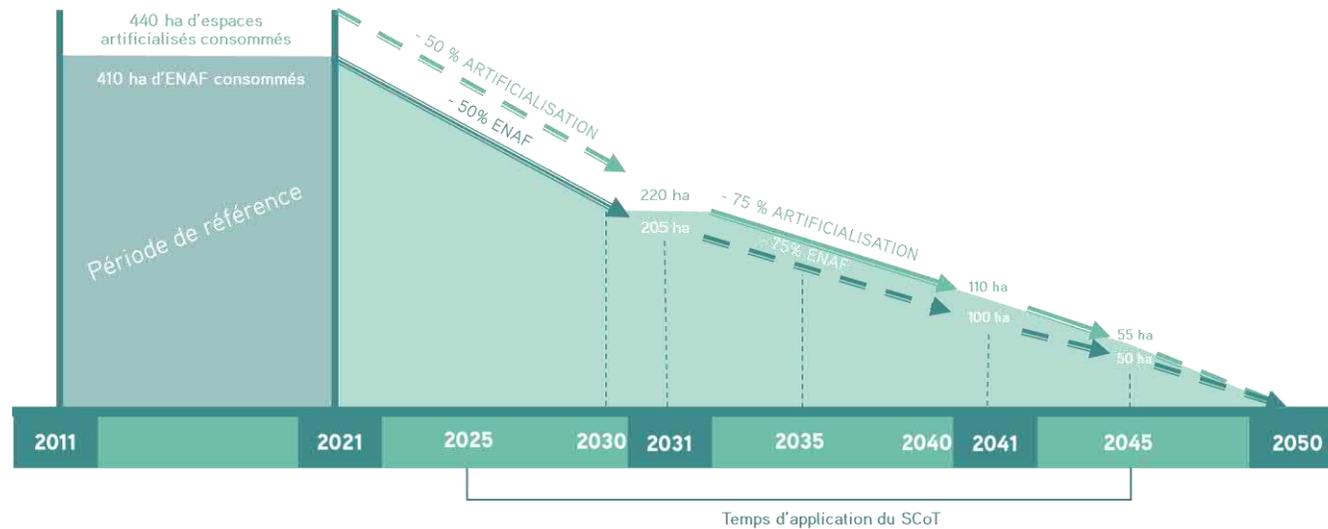
➤ Développer les coopérations territoriales



# Axe 2 : Faire de l'équilibre entre les territoires, une condition de développement

S'appuyer sur les ressources naturelles du territoire pour assurer un développement durable et responsable

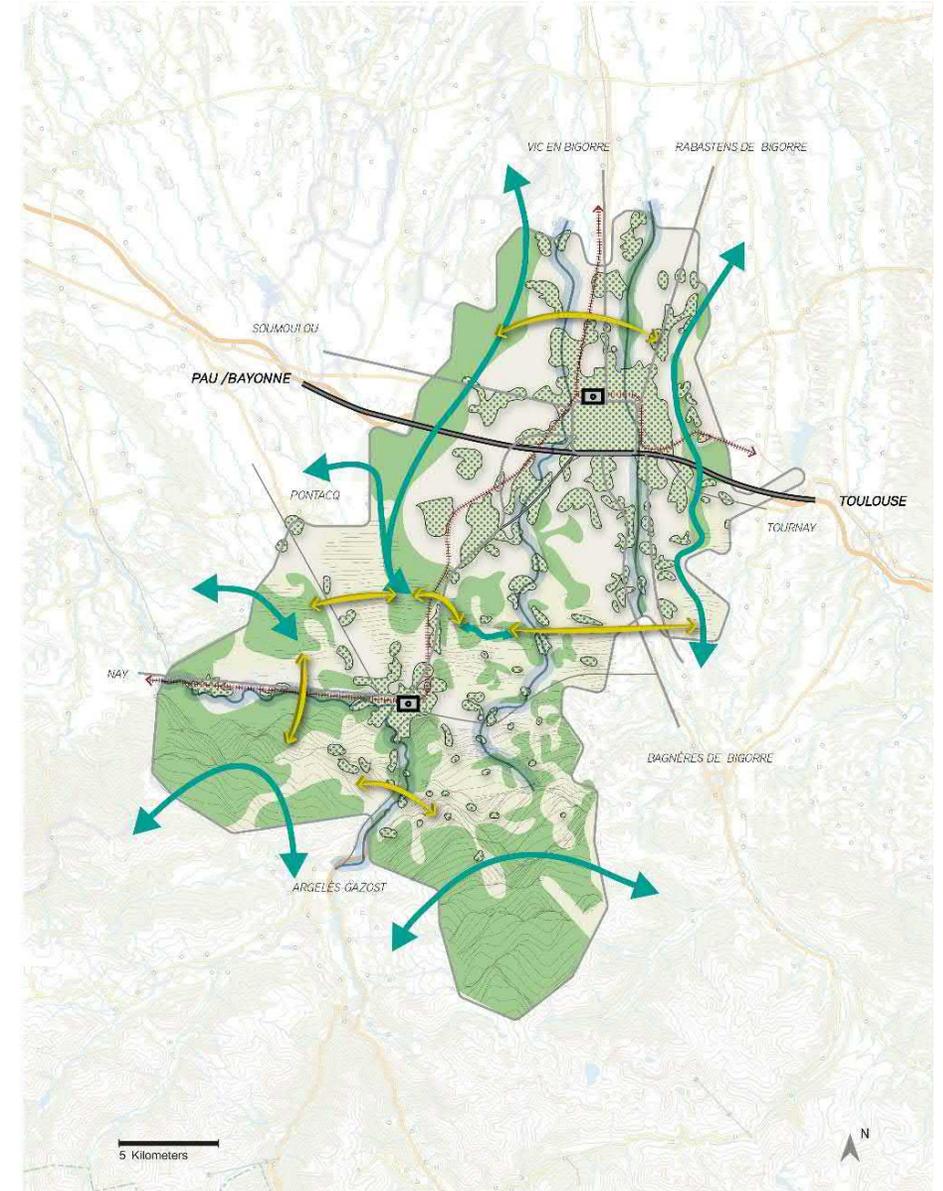
- S'inscrire dans une logique de sobriété foncière



# Axe 2 : Faire de l'équilibre entre les territoires, une condition de développement

S'appuyer sur les ressources naturelles du territoire pour assurer un développement durable et responsable

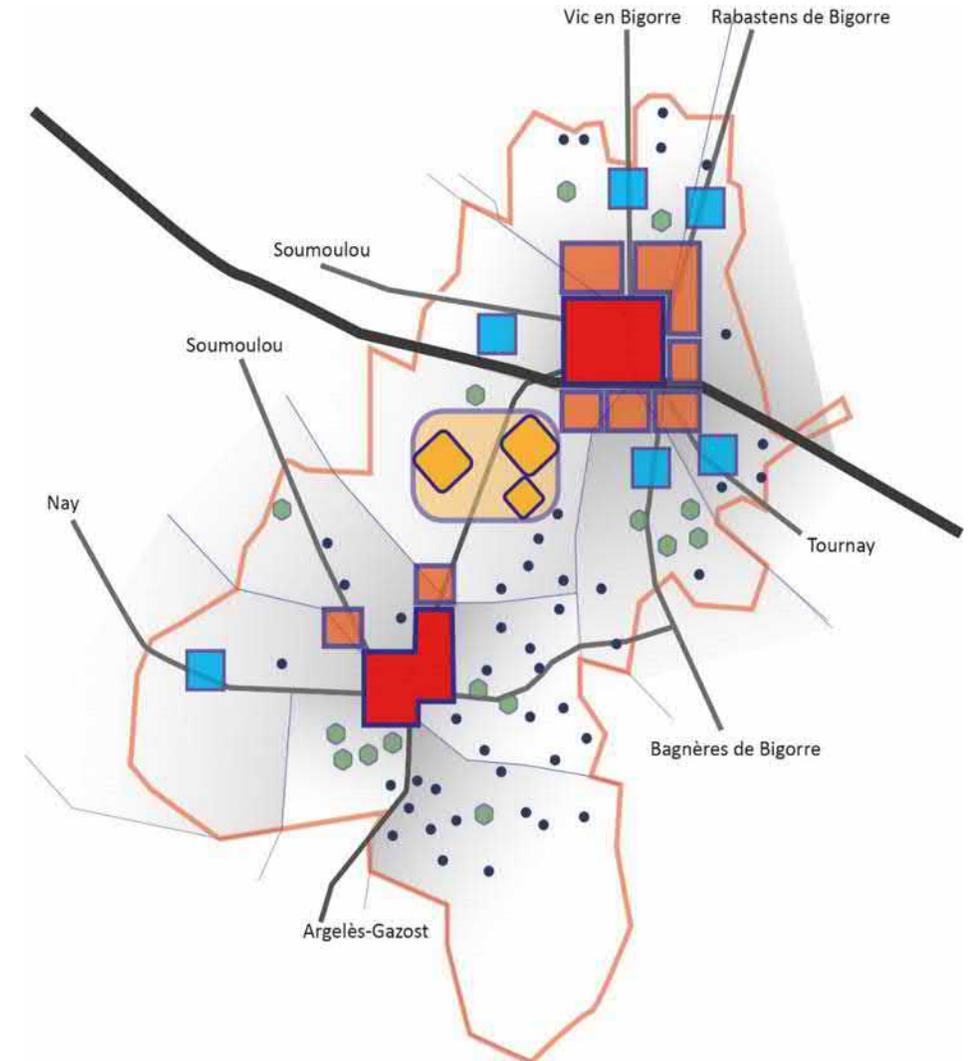
- Anticiper les effets du changement climatique
- Consolider et renforcer l'empreinte naturelle et écologique de notre territoire
- Préserver et valoriser la ressource en eau : qualité et gestion durable de la ressource



# Axe 2 : Faire de l'équilibre entre les territoires, une condition de développement

Définir une armature territoriale respectant les bassins de vie existants et à venir du territoire :

- • Les communes de proximité
- • Les communes relais
- Les pôles relais
- Une polarité en devenir
- Les pôles urbains Tarbais et Lourdais



# Axe 2 : Faire de l'équilibre entre les territoires, une condition de développement



## Construire le développement de Tarbes Lourdes Pyrénées en s'appuyant sur l'armature territoriale

- Permettre le développement de l'emploi sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur les spécificités de l'agglomération et l'armature territoriale :
- Promouvoir une offre commerciale équilibrée et complémentaire, en adéquation avec l'armature territoriale
- Déployer une offre en équipement et services adaptée au rayonnement et aux besoins du territoire

# Axe 2 : Faire de l'équilibre entre les territoires, une condition de développement



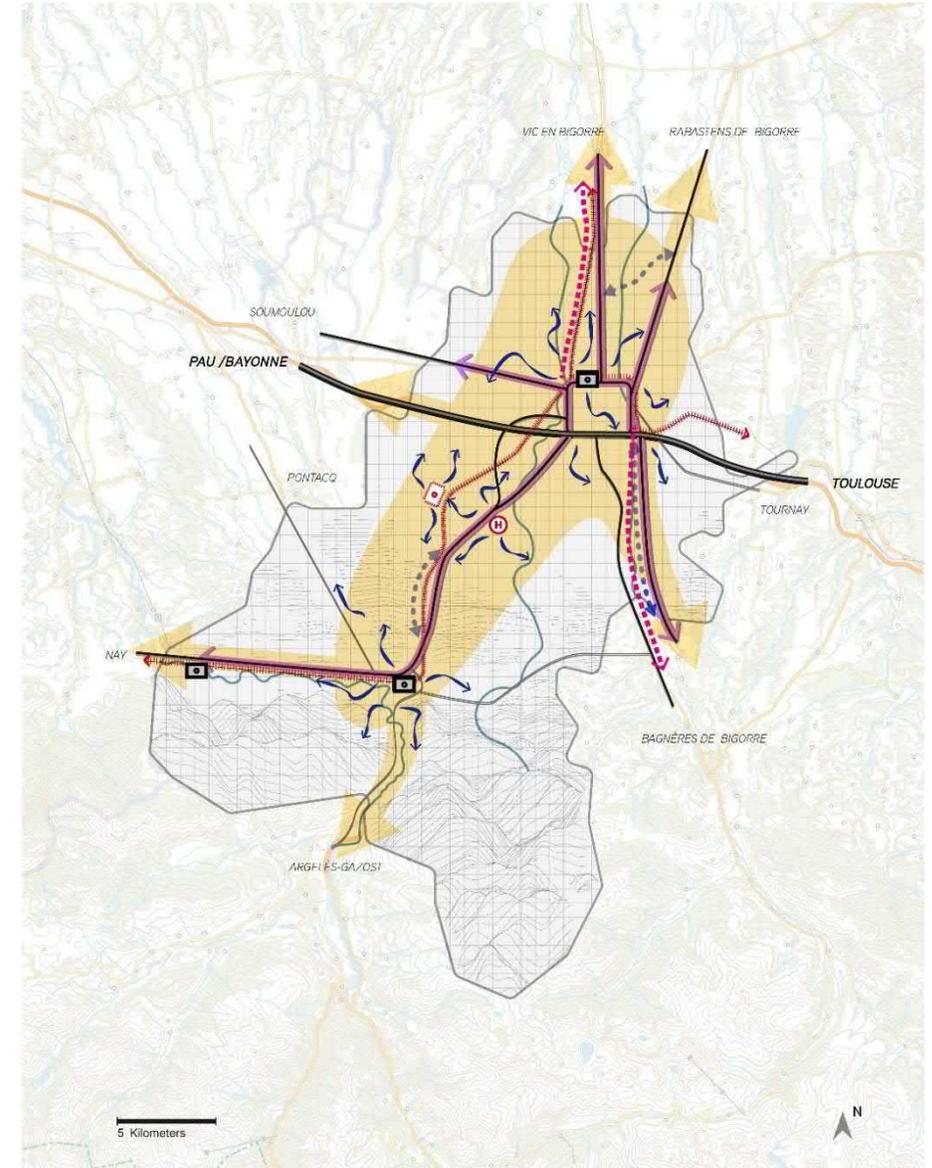
## Promouvoir une politique de l'habitat adaptée aux besoins et attentes des habitants

- Répondre aux enjeux du parcours résidentiel par une offre d'habitat diversifiée et adaptée : fixer les jeunes actifs et étudiants, attirer les familles, anticiper le vieillissement de la population, adapter le parc de logements aux autres ménages ayant des besoins spécifiques, améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage
- Redonner aux logements des centres-villes, centres-bourgs et villages leur force d'attractivité : S'appuyer sur les dispositifs ACV , NPNRU ou OPAH RU, Réhabiliter et réadapter le parc de logement ancien
- Penser l'habitat avant tout dans une démarche qualitative: performance énergétique des bâtiments, confort et qualité des logements, droit d'accès à la Nature

# Axe 3 : Faire de la qualité de vie, le leitmotiv de notre territoire

## Offrir des conditions de mobilité performantes et adaptées à notre territoire

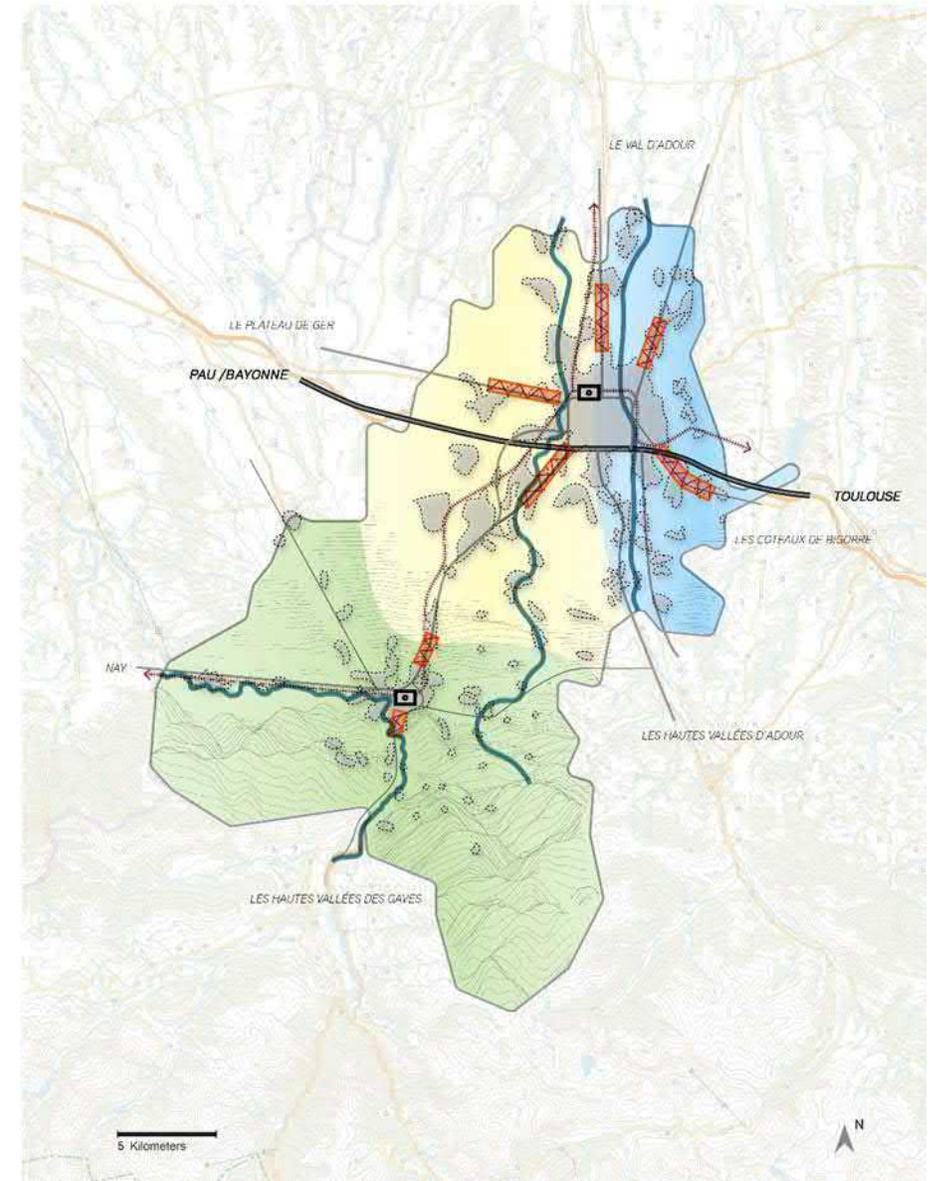
- Adapter le réseau de TC en fonction de l'armature territoriale
- S'appuyer sur les gares de Tarbes, Lourdes et Saint Pé de Bigorre et favoriser l'intermodalité
- Promouvoir les modes actifs sur le territoire :
- Favoriser les transports décarbonés
- Améliorer la fluidité et le maillage du territoire



# Axe 3 : Faire de la qualité de vie, le leitmotiv de notre territoire

## Renforcer la qualité de nos paysages du quotidien

- Prendre en compte la **sensibilité paysagère** de nos territoires : le piémont, les paysages agro-naturels de l'ouest tarbais, les paysages de l'Adour
- Mieux gérer **l'interface entre espaces urbanisés et espaces agro-naturels** : limiter fortement l'étalement linéaire de l'urbanisation, préserver les coupures à l'urbanisation, traiter les limites urbaines de façon plus douce
- Requalifier **les entrées de ville** : entrées de ville de Tarbes et Lourdes



## Axe 3 : Faire de la qualité de vie, le leitmotiv de notre territoire

### S'adapter aux nouveaux modes de vie tout en garantissant le bien être sur nos territoires

- Promouvoir une densification raisonnée, en lien avec son environnement
- Réduire la vulnérabilité des habitants face aux risques pollutions et nuisances
- Créer les conditions pour améliorer le lien social



**AUAT**

tarbes  
lourdes  
pyrénées  
Communauté  
d'agglomération

**Réunion Publique**

# Questions/réponses



**AUAT**

tarbes  
lourdes  
pyrénées  
Communauté  
d'agglomération

**Réunion publique**

**Merci de votre attention**